



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le mois prochain, je présenterai le budget 2017. Afin que vous puissiez bien le comprendre et suivre l'évolution de la santé économique de notre ville, je vous présente le « **Rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Sainte-Julie** ».

Ce rapport débutera avec un rappel des états financiers 2015 et du rapport de l'auditeur pour cette année. Il dévoilera ensuite les indications préliminaires des états financiers 2016, les rémunérations et allocations des membres du Conseil, les orientations générales pour l'année 2017, ainsi que le Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour 2017-2018-2019.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR 2015

Les états financiers audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton qui ont été déposés à la séance du 3 mai étaient consolidés, c'est-à-dire qu'ils incluaient la quote-part de la Régie intermunicipale de l'eau potable, de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et de la Régie intermunicipale du centre multisports régional. Pour permettre une lecture plus claire des dépenses propres à notre municipalité, nous vous présentons les états financiers non consolidés.



L'excédent provient :

- **de certaines catégories de revenus :**
 - les taxes foncières et tarifs de compensations;
 - les droits de mutations;
 - la subvention en amélioration de service du transport collectif.
- **et de dépenses moindres :**
 - les travaux de pompage et déshydrations des boues reportés en 2016;
 - le contrat du transporteur en transport collectif;
 - les intérêts sur obligations.

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME : pour 2015, il totalise 41,1 M\$, soit 3,1 M\$ de plus par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par la création de la Régie intermunicipale pour la construction du Centre multisports régional.

Quant à la dette de la Ville seulement, tel que stipulé lors du dépôt des états financiers, celle-ci a diminué de 2,4 M \$ pour s'établir à 38 M \$.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES ÉTATS FINANCIERS 2016

À ce stade-ci, les revenus seront supérieurs aux prévisions adoptées pour 2016, de sorte qu'avec un suivi rigoureux des dépenses, nous prévoyons obtenir **un surplus de plus de 1 000 000 \$**. Ce surplus proviendra :

des revenus :	<ul style="list-style-type: none">▪ les droits de mutations immobilières;
et de dépenses moindres :	<ul style="list-style-type: none">▪ le contrat du transporteur en transport collectif;▪ les intérêts sur obligations.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2016



SERVICES AUX CITOYENS

- Classement au 5e rang parmi les villes comparables dans le Palmarès des municipalités HEC-La Presse 2016 avec des services municipaux 15 % moins chers que les autres villes semblables;
- Obtention de taux de satisfaction record dans le sondage Léger 2016;
- Réaménagement du parc de la Coulée et ajout d'une nouvelle aire de jeux accessible aux enfants handicapés;
- Lancement d'un guide des ressources pour aînés;
- Lancement d'une version mobile et autoguidée du circuit historique du Vieux-Village, disponible dans le populaire réseau BaladoDécouverte;
- Implantation du projet pilote de stationnement de nuit sur rue;
- Réduction de la période d'interdiction de stationnement sur rue l'hiver;
- Création d'un groupe témoin de citoyens pour les sonder sur divers sujets;
- Implantation d'un éclairage dans le sentier d'accès du parc Edmour-J.-Harvey;
- Début des travaux d'aménagement du parc des étangs Antoine-Charlebois.

TRANSPORT

- Collaboration avec l'AMT et le MTQ pour les travaux de construction du nouveau stationnement incitatif;
- Obtention du Prix du public des Grands prix d'excellence en transport de l'Association québécoise des transports (AQTr);
- Implantation du projet pilote de navette reliant Sainte-Julie, Saint-Bruno-de-Montarville et Ski Saint-Bruno;
- Implantation du service de transport collectif le dimanche et bonification du service offert le samedi;
- Implantation de l'application Rythmo;
- Réalisation d'un sondage auprès des usagers;
- Renumérotation des circuits et préparation de nouveaux panneaux d'arrêts pour faciliter la compréhension et le repérage.



ACTIVITÉS

- Organisation d'un événement en hommage au hockeyeur Kristopher Letang;
- Collaboration à l'événement d'inauguration de la 3e glace et au dévoilement des noms des patinoires à l'aréna de Sainte-Julie;
- Organisation d'essais de véhicules électriques;
- Collaboration importante à la tenue des activités Jog ma ville et Je bouge avec mon doc;
- Renouvellement de la formule du concours de photographies;
- Participation importante à la tenue du Symposium de peinture et de sculpture au coeur du Vieux-Village;
- Tenue de la deuxième édition du Salon Place aux aînés;
- Tenue d'une journée Portes ouvertes à la caserne de sécurité incendie.



IMMOBILISATIONS

- Prolongement du boulevard Armand-Frappier, du côté est du chemin du Fer-à-Cheval, et de la rue de Murano pour créer un secteur commercial et pour l'aménagement du nouveau stationnement incitatif, au coût actuel de 6 M \$;
- Réfection majeure des infrastructures sur la rue Borduas, entre les rues Simone-De Beauvoir et Daoust et l'ajout de bandes cyclables, de trottoirs et d'éclairage, au coût de 2 M \$;
- Réaménagement et reconstruction de la rue Principale ainsi que le boulevard Saint-Joseph – secteur du Vieux Village (projet d'aménagement d'une place publique), au coût de 1,8M \$;
- Travaux de pavage, de bordures et trottoirs dans différents secteurs, dont la construction d'un trottoir sur la rue Léonard-De Vinci, au coût de 750 000 \$;
- Construction d'une aire de jeux d'eau au parc du Moulin, au coût de 200 000 \$.



Note : Certains de ces projets seront complétés en 2017.

RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Fonctions au sein du conseil	<p>Chaque conseiller reçoit une rémunération annuelle de 20 662 \$ et une allocation de dépenses de 10 331 \$. Le conseiller agissant en tant que maire suppléant reçoit une allocation supplémentaire de 558 \$ et une allocation de dépenses de 279 \$ par mois.</p> <p>La mairesse reçoit une rémunération annuelle de 79 411 \$ et une allocation de dépenses de 16 216 \$.</p> <p>Chaque conseiller siégeant à la Commission du transport collectif de la Ville de Sainte-Julie perçoit un salaire mensuel de 169 \$ et une allocation de dépenses de 84 \$.</p>
Fonctions de représentant de la Ville au sein de différents comités, commissions et conseils d'administration	<p>Le représentant à la MRC de Marguerite-D'Youville touche une rémunération de 369 \$ pour chaque assemblée et 123 \$ pour toute autre rencontre ainsi qu'un montant forfaitaire annuel de 3 981 \$. Lorsqu'il agit à titre de préfet suppléant, la rémunération est portée respectivement à 516 \$, 295 \$ et 7 582 \$ pour les mêmes fins.</p> <p>Tous les montants versés par la MRC de Marguerite-D'Youville se répartissent entre la rémunération pour 2/3 et l'allocation de dépenses pour 1/3 jusqu'au maximum prévu par la loi.</p> <p>Le représentant à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a droit à une rémunération de 245 \$ pour chaque présence aux rencontres du conseil d'administration ou du comité exécutif. Il obtient également une allocation de dépenses de 123 \$, jusqu'à concurrence du maximum prévu par la loi.</p> <p>Le représentant à la Régie intermunicipale de l'eau potable reçoit une rémunération de 176 \$ et une allocation de dépenses de 88 \$ pour chaque réunion mensuelle, jusqu'à concurrence du maximum prévu par la loi. Lorsqu'il agit comme président, le montant de rémunération devient 294 \$ et il n'y a pas d'allocation de dépenses.</p> <p>Le représentant de la Ville au conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Centre multisports régional reçoit une rémunération de 176 \$ et une allocation de 88 \$ est aussi versée jusqu'à concurrence du maximum prévu par la loi.</p> <p>En tant que vice-présidente de la Commission de l'aménagement de la Communauté métropolitaine de Montréal, la mairesse a droit à une rémunération forfaitaire de 7 500 \$ pour l'année 2016 et de 500 \$ pour chaque séance, maximum 5 000 \$.</p>

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017

Nous conservons une gestion rigoureuse et responsable, combinée à une approche créative et novatrice.

Cela nous permet d'améliorer les services en continu et d'offrir la meilleure qualité de vie possible aux citoyens, tout en figurant parmi les villes de notre catégorie de population qui affichent les meilleurs profils financiers et les taux de taxation les plus compétitifs.

Le respect de la capacité de payer des citoyens demeure également au cœur de nos priorités.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Principaux projets :

- La réfection du pavage de certaines rues qui se détériorent;
- L'aménagement du parc Jules-Choquet, aires de jeux, sentiers, mobilier;
- La réfection majeure des infrastructures sur les rues :
 - Duvernay;
 - Principale entre Jules-Choquet et Duvernay;
 - F.-X.-Garneau jusqu'à la rue Louis-Fréchette*;
 - Jules-Choquet *.

**Ces deux derniers projets sont admissibles à une aide financière dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018).*

Nous sommes également en attente de la confirmation d'une aide financière dans le cadre du programme FEPTEU. Advenant une réponse positive, d'autres projets majeurs pourraient être réalisés, dont :

- La construction d'un collecteur pluvial et la réfection de conduites d'aqueduc et sanitaire sur les rues :
 - Savaria (de la montée Sainte-Julie à Gauthier)
 - Gauthier (de Savaria à Provost)
 - Provost
 - Décarie (de Provost au sentier piétonnier du parc de la Coulée)
- La réhabilitation de conduites d'aqueduc sans tranchée sur diverses rues.

D'autres projets sont également inscrits au programme triennal d'immobilisations, ce qui inclut notamment l'achat et le remplacement de véhicules, l'acquisition de matériel et de logiciels informatiques, la réalisation d'interventions dans différents parcs et édifices municipaux, etc.

Le conseil municipal devra donc faire des choix difficiles au cours des prochaines semaines dans le cadre de l'étude et de l'analyse précédant l'adoption du PTI et ce, en vertu de notre orientation de restreindre les dépenses dans un contexte de besoins grandissants.

Je termine ce rapport en vous mentionnant que conformément à la *Loi sur les cités et villes*, nous avons déposé :

- une liste de tous les contrats conclus depuis novembre 2015 qui comportent une dépense de plus de 25 000 \$;
- de même qu'une liste de tous les contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque leur somme dépasse 25 000 \$.

Vous pouvez consulter ces documents sur demande.

Pour conclure, je remercie notre équipe de direction, particulièrement notre directeur général, M. Pierre Bernardin, notre trésorière, Mme Sylvie Forest, ainsi que tous nos employés pour leur excellent travail.

Je remercie aussi, de façon particulière, le conseiller Mario Lemay, président de la Commission des finances et notre collègue, la conseillère Lucie Bisson, membre de cette commission.

Je veux également souligner l'implication constante de tous les membres du conseil municipal qui partagent ce même objectif de saine gestion administrative de notre belle ville.

La mairesse,

Suzanne Roy